



PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rouen, le 7/10/2020

Objet : Plan #1jeune1solution – instance de pilotage au sein du CREFOP

Doté de 6,5 milliards d'€, le plan #1jeune1solution vise à répondre à la diversité des besoins des jeunes en mobilisant une palette de solutions pour faciliter leur entrée dans la vie professionnelle, pour renforcer leur orientation et leur formation vers les secteurs et les métiers d'avenir, et pour accompagner les jeunes les plus éloignés de l'emploi dans leur insertion sur le marché du travail, par des parcours personnalisés et adaptés à la diversité de leurs besoins.

La circulaire interministérielle du 18 septembre 2020 relative à la déclinaison du plan #1jeune1solution a fixé le cadre de la mise en œuvre du plan de relance à destination des jeunes, qui s'insère dans la partie Cohésion du plan de relance global « France Relance ». Cette circulaire précise que la gouvernance de déploiement de ce plan jeunes reposera sur l'installation par le Préfet de région et le Président du Conseil Régional, d'une instance de pilotage régionale associant notamment les partenaires sociaux ; cette instance devra s'articuler avec le comité régional de suivi mis en place, par ailleurs, pour l'animation de France Relance dont le fonctionnement sera précisé par une circulaire à venir.

Pour la région Normandie, nous vous proposons de retenir le bureau CREFOP comme instance de pilotage régional du plan #1jeune1solution. Afin de prendre en compte toutes les parties prenantes à la mise en œuvre de ce plan, les réunions de bureau seront spécifiquement élargies pour le suivi du plan :

- aux services déconcentrés concernés afin de respecter la dimension interministérielle du plan : ARS et DRDJSCS ; la DIRECCTE et le Rectorat sont déjà membres du bureau du CREFOP ;
- aux acteurs du service public de l'emploi : Direction régionale de Pole Emploi, Association régionale des Missions locales (ARML) et CHEOPS (représentant des cap emploi).

Cette instance – Bureau du CREFOP dédié au plan Jeunes - se réunira au moins une fois tous les 2 mois. Elle a pour mission de :

- s'assurer du respect des grands objectifs de ce plan Jeunes :
 - Appropriation du plan par tous les acteurs des territoires
 - Mobilisation des entreprises et des associations
 - Impact positif sur les bénéficiaires ;
- participer à l'identification des secteurs, filières et métiers prioritaires sur les territoires de la région normande ;
- s'assurer de l'identification des besoins des territoires en compétences et en emploi ;
- suivre le pilotage du rythme et de la montée en charge du déploiement des mesures dans le respect des enveloppes financières ;
- articuler cette mission avec les travaux menés dans le cadre de la commission ad hoc dédiée au pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) ;

- partager les bonnes pratiques, notamment les pratiques innovantes ;
- participer au retour d'expérience qualitatif et aux travaux d'évaluation.

La mise en place du plan #1jeune1solution constitue un enjeu majeur pour nous vous remercions d'avoir accepté de vous engager à nos côtés au projet de l'emploi des jeune de notre région.